



Muret, le vendredi 25 juin 2021

Appel à une semaine de luttes

	<i>Proposition Collectivité</i>	<i>Proposition CGT</i>	<i>Commentaires</i>
Temps de travail par semaine	39h20	39h	<i>Les agents du Muretain Agglo soutenus par le syndicat CGT ont fait un premier pas en actant le passage à 1607h.</i>
Temps de Travail annuel en heures	1607	1607	
Congés	25	38	<i>Il n'est pas écrit dans l'article 47 (loi transformation Fonction Publique) que la loi impose aux collectivités les 1607h</i>
RTT	24	10	<i>La loi donne la possibilité de conserver les 38 jours de congés</i>
Ex CAM	+ 21h/an	<i>Augmenter le temps de travail est une mesure de droite</i>	<i>La gestion des RTT est différente des congés. Les RTT sont octroyés suivant le nombre de jours travaillés.</i>
Ex Axe Sud	+ 42h/an		<i>Oui, nous aurons le même nombre de jours de repos mais nous devons travailler plus pour les obtenir et ce avec le même</i>
Ex CCRCSA	0h		<i>salaire. Tout cela sans aucune compensation.</i>
Ex Sivom St Lys	+7h/an		

La CGT demande que les propositions apportées soient étudiées pour l'écriture d'une base de discussion pour les 1607h.

Ce document est un document cadre qui précise le déroulement des opérations pour les négociations portant sur le temps de travail.